

COMPTE-RENDU

C.D.G.M.42-1

Samedi 19 oct.24 - La Talaudière.

Présents : Joël B. (Grammond) – Yannick C. et Enzo (Le Coteau) – Bruno C. (Veauche) – Robert P. (A.G.S.E. et C.D.42) – Edouard S. (Resp. Juges) – Dominique B. (Resp. Juges Pup.) - Elias (Montaud) – Patrick G. (Resp. MultiSports Montaud et C.D.42) – Jérôme (La Talaudière)
Excusés : Jacques B. (Roanne), représenté par Yannick.

Ouverture de la séance débute à 14 h.55

1. Accueil des personnes et informations diverses :

Jérôme souhaite la bienvenue aux membres de la C.D.G.M. au nom de l'Etendard de La Talaudière et de sa présidente Elisabeth Besson. Un tour de table est fait afin de présenter les différentes personnes présentes.

Informations diverses :

- L'A.G. du C.D.42 va se dérouler le week-end prochain. Une partie des membres est à renouveler. Yannick annonce qu'il va déposer sa candidature. Emmanuel Barrou, qui jusqu'ici assurait la comptabilité de notre commission, ne va pas se représenter.
- Une très triste nouvelle : La disparition de Tristan Néel, fils de notre aumônier, dans un accident de voiture.
- Philippe Néel, l'aumônier du département, abandonne son poste. L'évêque va nommer un remplaçant.

2. C.R. de la réunion de la C.D.G.M.42 du 22 juin 24 au Coteau :

- Un oubli a été fait sur le point de la participation aux championnats nationaux ; 4 gymnastes de l'Epi de Grammond ont participé au Championnat National Individuels.
- Bruno demande des précisions sur le souhait des membres du C.D.42 d'assister aux réunions des différentes associations. Il s'agit des réunions des conseils d'administration, au cours desquels les membres du C.D.42 peuvent apporter des informations ou faire remonter des questions ou préoccupations.

Ces précisions étant apportées, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Fiche association :

A ce jour, seuls les clubs de Grammond et Veauche ont envoyé leur document à Robert et Emmanuel. Les autres associations doivent faire parvenir ce document le plus rapidement possible.

Par ailleurs, un RIB est disponible pour l'acquittement des droits d'engagement départementaux pour les associations souhaitant régler par virement bancaire. Le réclamer à Robert.

A ce jour, les effectifs départementaux sont les suivants :

La Talaudière : 10 ^{aine}	Initia° Gymn.	9 Jeunes Poussins	20 Pupilles	25 Adultes
Montaud :		9 Jeunes Poussins	11 Pupilles	
Le Coteau :	4 Initia° Gymn.	12 Jeunes Poussins	8 Pupilles	3 Adultes
A.G.St-Etienne :		3 Jeunes Poussins	11 Pupilles	3 Adultes
Grammond :	4 Initia° Gymn.	7 Jeunes Poussins	18 Pupilles	10 Adultes
Roanne :				1 Adulte
Veauche :	14 Initia° Gymn.	15 Jeunes Poussins	12 Pupilles	19 Adultes

soit un effectif global de 227 gymnastes.

Yannick exprime sa satisfaction de voir remonter les effectifs des petites catégories.

4. Calendrier prévisionnel départemental :

Bruno donne les dernières informations communiquées par Quentin Ambroisy :

- 1^{er} tour des C.N.I. maintenu le 29 mars, soit dans le Rhône soit à Veauche
- Champ. Territoire du Lyonnais Individuels à Veauche le sam.12 avril
- Le championnat de territoire du Lyonnais en Equipes prévu le 24 mai n'a toujours pas trouvé de club organisateur. S'il est annulé, la C.D.G.M.42 propose d'organiser ce jour-là le championnat départemental 42 en Equipes à Veauche. Le règlement fédéral sera adapté pour permettre à toutes les associations ligériennes de participer.

Ensuite :

- Yannick se fait préciser les points de règlement des Coupes Nationales Interclubs. Il n'exclut pas d'y engager des gymnastes cette saison ...
- La C.D.G.M.3 est décalée au sam.19 avril, et reste positionnée à Veauche
- Est évoquée ensuite la difficulté rencontrée par le club de La Talaudière : Ayant la double affiliation F.S.C.F - F.F.G., il est confronté à une superposition de compétitions les 01 et 02 février 25, toutes les deux qualificatives pour le tour suivant : Le championnat départemental F.F.G. et les ½ finales des Coupes Nationales F.S.C.F. Les calendriers fédéraux sont bloqués. La C.D.G.M.42 comprend la situation et souhaite à l'unanimité épauler l'Etendard qui a toujours joué le jeu les saisons passées. Un courrier sera adressé à Thierry Bellier pour bénéficier si c'est nécessaire d'une autorisation exceptionnelle : Si les gymnastes de La Talaudière obtiennent le total de points requis lors du 1er tour des Coupes Nationales, les qualifier directement pour les finales s'ils ne peuvent être présents aux ½ finales. Et adopter la même démarche pour leurs résultats en équipes. Bruno se charge de rédiger le courrier qui sera soumis aux membres de notre commission.

Robert se charge de mettre à jour le calendrier départemental.

5. Point financier :

Au 05 septembre : Compte courant : 2295,03 € Livret : 4950,45 €

- Les produits correspondent aux droits d'engagement acquittés par les associations.
- Les dépenses correspondent aux achats de cartouches d'encre pour l'imprimante, des récompenses pour les finales départementales, des programmes fédéraux pour chaque club (En coopération avec Olivier Vernet), chaque responsable de juges par catégorie et les deux juges fédéraux. Un code F.I.G. sera offert par la C.D.G.M. aux clubs de Grammond, La Talaudière et Veauche qui présentent des gymnastes "en libre", ainsi qu'à Edouard. (Quelques exemplaires supplémentaires de programmes fédéraux sont commandés et payés par les clubs concernés : 3 pour Le Coteau, 3 pour Grammond et 2 pour Veauche).
- ✓ Des clefs U.S.B. ont été achetées pour transmettre le livret juges à chaque association.
- ✓ Pour encourager la formation des cadres, Bruno propose que la C.D.G.M.42 aide les clubs en complément de la subvention apportée par le CD42 (30 % du coût du stage). Après échanges, il est décidé à l'unanimité d'accorder 50 €/participant aux associations, sur justificatif de participation.
- ✓ Il est décidé la même chose pour les stages de perfectionnement (Stage national Cadets, ...).
- ✓ Joël apporte une information importante : La C.N.G.M. participe aux frais de déplacements pour les finales C.N.I. A confirmer ...
- ✓ Robert annonce qu'une piste gonflable a été achetée par la C.D.G.F. Pour mise à disposition lors des compétitions départementales. Peut-elle éventuellement être prêtée lors des compétitions masculines ?

6. Point juges :

- Edouard présente sur pc le livret de juges qu'il a élaboré.
- Il aborde ensuite un point qui pose problème :

La formation des juges F.2 (140 € + transport) et la formation de formateurs (160 € + transport) prévues à Mâcon les 16 et 17 novembre ne sont plus du tout prises en charge par la fédération. Cela ne peut que décourager les bonnes volontés individuelles, et on ne peut indéfiniment reporter les

dépenses sur les clubs. Après échanges, notre commission prend les décisions suivantes à l'unanimité : La C.D.G.M. prend en charge les frais de transport. Elle prend également en charge le coût de la formation de formateurs car c'est un intérêt général pour notre département. En revanche, elle ne financera pas le recyclage des juges fédéraux, car il nous semble que cela relève de l'intérêt général de la fédération.

Un courrier va être adressé au responsable national des juges pour l'interpeler sur la situation. Bruno élabore le courrier qui sera soumis à la C.D.G.M.

- La question des prérequis à la formation des juges débutants est ensuite abordée. Il s'agit de traiter les contenus très généraux (Le vocabulaire commun, la terminologie de base, les grands axes de fautes, ...) en interne au sein des clubs et avant la séquence de formation des juges débutants. Ceci afin de libérer du temps de formation pratique lors de l'intervention d'Edouard. En parallèle, il faut impérativement que les candidats "nouveaux juges" passent du temps durant les entraînements afin de VOIR de la gymnastique ! Anne, Edouard, Dominique et Bruno vont se retrouver pour élaborer ce document qui doit être accessible, concis et pratique.
- Jérôme demande s'il existe des équivalences entre juges F.F.G. et juges F.S.C.F. La réponse est oui, et les précisions et documents sont disponibles sur le site de notre fédération.
- Tous les juges 3^e échelon du département (dont Edouard transmettra la liste) ont rendez-vous le 1^{er} décembre, à Tassin, pour une séquence de recyclage.

7. Page G.A.M. Du site départemental F.S.C.F. :

Apo a démissionné de son poste de responsable de la communication de notre commission, mais il continuera de mettre en ligne les documents que nous lui transmettrons. Bruno se charge de faire le lien.

8. Les règlements départementaux :

Bruno propose quelques changements minimes pour actualiser nos règlements 42. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

Yannick et Joël reviennent ensuite sur le classement des clubs de fin de saison réalisé lors des finales départementales. Pour une plus grande équité, ils proposent de le calculer sur les deux meilleurs concours dans une même division et non sur les trois inscrits au calendrier. Ainsi, une équipe ayant matché une fois dans une division et deux fois dans l'autre pourra valablement être classée. Cette disposition est acceptée à l'unanimité.

9. Questions diverses :

- Le jugement de la production Adultes est rarement suffisamment abordé lors des formations de juges. Pour compenser cela, l'Etendard de La Talaudière propose d'accueillir des juges et entraîneurs d'autres associations durant leur propre préparation, avec le soutien de Anne et Hubert. C'est une proposition appréciée. Merci à cette association.
- Une journée départementale de perfectionnement Pupilles est une fois encore inscrite au calendrier départemental cette saison. Bruno espère vraiment que de nombreux gymnastes y participeront. C'est une occasion de mutualiser les pratiques, de créer du lien et de dynamiser la gymnastique masculine ligérienne.
- Robert annonce qu'un seul Jeune Poussin de l'A.G.S.E. (de dernière année) participera aux compétitions cette saison. Il sera surclassé en Pupilles.
- Bonne nouvelle : Il se pourrait qu'Edouard arrose son nouveau grade de papy lors de la prochaine réunion de la commission ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 17 h.35.

L'Etendard de La Talaudière offre boissons et brioches aux pralines et aux pépites de chocolat.

Secrétaire de séance : Bruno.